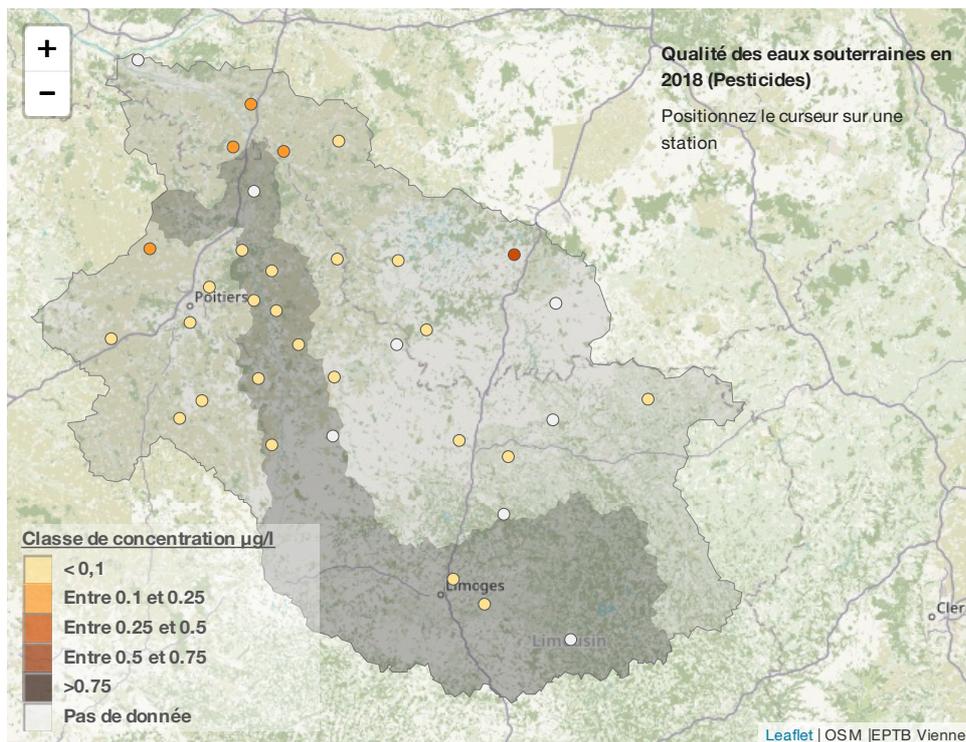


Pesticides dans les eaux souterraines

Imprimer la page

Fichier PDF

Carte



Commentaire / Analyse :

En 2018, 86% des stations ont une concentration moyenne cumulée des pesticides étudiés inférieure à 0,1 µg/l. Les stations dont la concentration cumulée est supérieure à 0.25 µg/l sont situées dans les bassins de la Creuse aval.

*L'analyse porte sur la liste de pesticides suivante : AMPA, Atrazine, Atrazine déshétyl, Diuron, Glyphosate, Metolachlore, Simazine et Terbutylazine.

Définition :

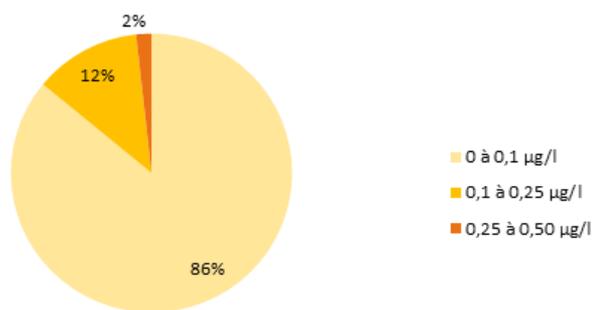
La présence des pesticides dans les eaux est prioritairement liée aux activités agricoles, mais également des collectivités et peut gêner la production d'eau potable. En effet, le Code de la Santé Publique fixe la teneur maximale dans l'eau à 0,1 mg/l par pesticide et à 0,5 mg/l pour la somme de tous les pesticides présents dans l'eau.

Source :

BRGM : Base de données ADES – Données de l'année 2018

Graphique :

Répartition du nombre de station selon la somme des moyennes annuelles de pesticides* en 2018 sur le bassin de la Vienne



Source : ADES - 2019

Conception : EPTB Vienne

Commentaire graphique :

Pour des raisons de sécurité vis-à-vis de la ressource distribuée, (points de prélèvements pour l'eau potable) l'ensemble des points étudiés ne sont pas représentés sur la carte.